

<b>Aménagement d'un chemin sécurisé d'Hamipré au centre de Neufchâteau</b> <b>(a) Commune :</b> Neufchâteau <b>(b) Nom du village ou de l'entité :</b> Hamipré <b>(c) Descriptif :</b> Création d'une voie lente	Fiche n° M-3.02
	Priorité : Lot 3
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>

## AMENAGEMENT D'UN CHEMIN SECURISE D'HAMIPRE AU CENTRE DE NEUFCHATEAU

### 1. Description du projet

Afin de relier Hamipré à Neufchâteau à l'abri des voitures circulant sur la voirie régionale, il est intéressant de créer une liaison pour les modes doux. Le projet consiste donc à aménager un chemin sécurisé entre les deux centres en évitant d'emprunter la route principale, la N40.

Un cheminement parallèle à la N40 peut être envisagé via le chemin des Rochettes, qui est coupé par le chemin de la Quintaine. Le Chemin des Rochettes permet d'acheminer les modes doux au pied de la caserne des pompiers depuis le centre d'Hamipré. Le chemin de la Quintaine offre une alternative pour desservir le haut de la Chaussée d'Arlon directement.

Le tracé est visible en annexe, il est long de 1,3 km, ce qui prend 20 minutes à pied et 6 minutes à vélo. Un élément limitant la large utilisation par tout citoyen est le relief naturel qui totalise 40 m de dénivelé cumulé. Un tronçon comporte notamment une pente à 10 %.

Les chemins sont composés de terre et de cailloux. Le tracé est pour l'instant praticable à pied ou en VTT (pour les initiés). Pour rendre le tronçon plus agréable et praticable pour l'ensemble des citoyens, l'aménagement d'une bande plus lisse et un entretien de la végétation sont envisagés.

### 2. Justification du projet

Le village d'Hamipré se situe à 2km du centre de Neufchâteau, à l'est. Le seul moyen de liaison actuel passe via la N40. Malheureusement cet axe rapide est difficilement aménageable pour un tracé sécurisant pour les modes de déplacement doux. Une forte pente et des tournants sans visibilité composent ce tronçon qui est emprunté par les automobilistes à plus de 70 km/h. Un tracé indépendant est donc nécessaire pour permettre aux usagers de gravir la pente à leur aise et de manière sécurisée.

Des aménagements de ce type sont une alternative à la voiture pour des courts trajets. Une diminution du nombre de voitures dans le centre de Neufchâteau permet d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Les rues sont plus paisibles, la nervosité diminue et la promenade en ville devient agréable et moins dangereuse. La qualité de l'air s'améliore par une diminution des rejets de particules fines, ce qui impacte directement la santé de tous. Également, la diminution du rejet de CO2 est directement liée au réchauffement climatique, véritable tournant et défi de notre société qui impacte notre quotidien.

L'aménagement de ces chemins permettra également une amélioration du cadre de vie en apportant des sentiers de balade agréables à fouler en famille pour les villageois d'Hamipré.

Le projet va de pair avec celui de la rénovation urbaine de Neufchâteau. En effet, cette dernière prévoit notamment de réaménager la chaussée d'Arlon. Ces aménagements apporteront de la sérénité et de la fluidité dans les déplacements via les modes doux.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

#### 5. Organiser une mobilité alternative adaptée au contexte rural

5.1 En développant un réseau interne de mobilité douce utilitaire, sécurisé et connecté avec les communes voisines

#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

<b>Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)</b>	O.S.2 Être une commune soucieuse de sa sécurité et de son environnement <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ O.S.1.7 Entretien des voiries communales et créer des pistes cyclables et trottoirs</li> </ul>
<b>Plan Communal de Mobilité (2008-2018)</b>	Favoriser les modes doux pour les déplacements de courte distance

### 4. Annexes

#### A. Itinéraire proposé de la liaison sécurisée entre Hamipré et Neufchâteau

